



COMMUNIQUE :
Ouverture du concours d'accès au
Master Professionnel en Génie Civil et Risques
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au Master Professionnel en Génie civil et Risques pour l'année universitaire 2022-2023

1. Conditions de participation :

Être titulaires d'un diplôme de:

- Licence (Bac +3) ;
- Diplôme national d'ingénieur ou master (Bac +5) ;

Dans les spécialités suivantes : **Génie civil, Génie hydraulique, Génie des matériaux, Géosciences (Géologie, Géophysique, Géo-ressources etc ...) et Environnement ou Spécialités similaires.**

2. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une copie de la **CIN** ou passeport pour les étrangers ;
2. Une copie **certifiée conforme** du diplôme du baccalauréat ou de l'équivalence ;
3. Une copie **certifiée conforme** du relevé des notes du Baccalauréat ;
4. Une copie **certifiée conforme** de tous les diplômes universitaires obtenus (au cas où le diplôme ou l'attestation de réussite de l'année universitaire 2021-2022 ne sont pas encore délivrés, ces documents seront demandés lors des inscriptions en septembre) ;
5. Une copie **certifiée conforme** des relevées des notes de toutes les années universitaires (au cas où le relevé de note de l'année universitaire 2021-2022 n'est pas encore délivré, ces documents seront demandés lors des inscriptions en septembre) ;
6. Un curriculum vitae ;
7. Une lettre de motivation pour les titulaires du Diplôme national d'ingénieur ou de master ;
8. 02 enveloppes affranchies **au tarif recommandé avec accusé de réception** ;
9. 01 photo d'identité ;

Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne à travers le site de l'institut et à envoyer leur dossier de candidature en format papier pendant la période du 22 août 2022 au 05 septembre 2022 (inclus) -Le dépôt des dossiers se fera directement à l'institution ou **par voie postale (rapid-poste)** à l'adresse suivante :

Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage.

3. Informations très importantes :

- **Le numéro de dossier est généré par la plateforme ;**
- Les résultats d'admissions préliminaires seront annoncés **par email** et à travers le site de l'institut, chaque candidat doit consulter son email régulièrement pour fournir les informations complémentaires au cas de besoin. Au cas de non-réponse, le candidat sera automatiquement éliminé ;
- Les résultats d'admission définitifs seront publiés à la rentrée universitaire sur le site de l'institut;
- **Il faut obligatoirement imprimer la page de garde (voir Page 2) et la coller sur l'enveloppe. Toute enveloppe sans page de garde sera automatiquement écartée ;**
- Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation finale des résultats. Sans inscription dans ces délais, le passage à la liste d'attente est immédiat ;
- **Le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à vingt (25).**
- **Au cas où le candidat postule à un autre master de l'institut, il doit présenter sa liste de choix sur la plateforme et cocher la ou les case(s) correspondante(s) de(s) master(s) demandé(s) sur la page de garde collé sur l'enveloppe (voir Page 2). Cependant l'étudiant ne peut être admis qu'à un seul master selon son dossier et les places disponibles.**

Objet : Dossier de candidature au Master Professionnel

Génie Civil et Risques (G.C.R)

Eau et Environnement Coutier (E.E.C)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Numéro du dossier :

Prénom et Nom du Candidat(e) :

Adresse :

**L'Institut Supérieur des Technologies de
l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment ISTEUB
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage**

Remarque : en cas d'envoi par poste, l'envoi sera par Rapid poste.